



Déclaration de boycott du CSA SPIP 17 du 3 juillet 2024

Compte tenu de la période politique trouble, de l'appel de notre secrétaire confédérale à suspendre les réunions de travail, la CGT IP 17 ne participera, jusqu'au 8 juillet, qu'aux réunions et instances présentant des enjeux majeurs et immédiats pour les personnels que nous représentons ; c'est pourquoi, nous boycottons aujourd'hui le CSA du 3 juillet.

L'arrivée potentielle du rassemblement national au pouvoir à l'issue des élections législatives compromet dangereusement les valeurs républicaines et aura des conséquences directes pour nos publics et nos missions. Elle menace notre éthique professionnelle et va ouvrir les vannes de la haine et du tout carcéral. Rappelons que les deux premières mesures concernant la Justice sont : « lancer un plan d'identification des lieux pouvant être reconvertis en lieu de détention et de lancer une construction effective de places de prison ».

De manière générale, l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir aura des conséquences sur les libertés syndicales, l'égalité entre les femmes et les hommes et affaiblira dangereusement l'impartialité voire l'existence des services publics. Le pouvoir actuel les piétine déjà en poursuivant des représentants syndicaux. Rappelons-le, à la suite des collages féministes réalisées en juillet 2023 à l'ENAP, la CGT IP a dénoncé avec force les violences sexistes et sexuelles au sein de l'école, réalité largement connue et reconnue. A la suite de ces faits, le directeur de l'ENAP (devenu depuis directeur de l'administration pénitentiaire), a déposé une plainte pour diffamation publique contre notre syndicat afin de lancer une procédure bâillon. La CGT IP, réunie en congrès national, du 13 au 17 mai 2024, a reçu confirmation de la mise en examen de ses secrétaires nationaux. Cet épisode marque une nouvelle atteinte à la liberté syndicale et illustre la répression mise en place par le gouvernement à l'égard des forces syndicales, associatives et progressistes. L'administration aurait-elle une fâcheuse tendance à défendre plus facilement les auteurs d'agressions plutôt que les victimes ? Les événements récents survenus à la maison d'arrêt de Limoges où un collègue CPIP a été victime d'une agression verbale et physique par deux personnels de surveillance le laisse à penser. Aucune mesure conservatoire n'a été prise contre les personnels incriminés contraignant le SPIP 87 à devoir s'adapter à cette situation inacceptable.

Le climat est déjà insupportable et il pourrait le devenir encore plus. La colère et la déception infusent dans les services mais c'est la résistance qui doit s'organiser !

Pour la CGT IP 17, l'égalité entre les êtres humains n'est pas négociable, elle sera présente pour défendre les droits de toutes et tous et s'opposera à toute forme d'injustice !

Fait à Rochefort, le 3 juillet 2024

